



Orléans, le 9 novembre 2020

Monsieur le Président,

**HUGUES SAURY**

SÉNATEUR DU LOIRET

SECRÉTAIRE DE LA  
COMMISSION DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE  
ET DES FORCES ARMÉES

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL  
DU CANTON D'OLIVET

Par une lettre en date du 29 octobre 2020, vous attirez mon attention sur la situation des 539 centres équestres de la région Centre-Val de Loire du fait des nouvelles mesures de confinement.

Je comprends tout à fait la spécificité de ces centres qui doivent assurer l'entretien des chevaux et les charges afférentes sans avoir pour autant l'autorisation d'accueillir des cavaliers. Surtout, j'en suis conscient, plus le froid va s'installer, plus il sera impossible de laisser les chevaux au pré et, sans cavalier, ils seront donc coincés dans leurs boxes de quelques mètres carrés. De telles mesures risquent de produire des séquelles physiques graves voire mortelles pour ces animaux.

Lors du précédent confinement, en raison de la suspension des activités de sport et de loisirs, les centres équestres recevant du public et les poneys clubs ont déjà connu de graves difficultés financières. Aussi, les ministres de l'Action et des Comptes publics, de l'Agriculture et de l'Alimentation et des Sports ont signé le 24 juin dernier les textes mettant en place l'aide d'urgence à ces établissements. Nous espérons vivement que ces aides seront à minima reconduites voire augmentées et qu'elles seront ciblées pour répondre au mieux à vos préoccupations.

Soyez par ailleurs assuré que je serai attentif aux propositions faites visant à soutenir nos centres équestres lors des prochains débats au sein de l'hémicycle.

Je reste à votre écoute et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Hugues Saury  
Sénateur du Loiret

Monsieur Pascal Deboudt,  
Président du comité Régional d'Équitation  
Centre Val de Loire  
Parc Équestre Fédéral/ La Colonie  
41 600 Lamotte-Beuvron